



Communiqué CGT Pôle emploi Hauts-de-France

CSE 29.02.2024 : France travail le vrai détournement de finalité du Service Public de l'Emploi



Activités Sociales et Culturelles



33 projets (spectacle, billetterie, concerts, voyages) sont présentés par la commission des activités sociales et culturelles. La CGT a voté pour tous ces projets afin de garantir l'accès à la culture et aux loisirs, au plus proche de chacun d'entre vous.

Vous avez des idées, des propositions, transmettez les à : syndicat.cgt-hdf@francetravail.fr

Petits rappels :

- Pour celles et ceux qui ne l'ont pas encore fait, pensez à compléter votre fiche administrative sur le site du CSE.
- **Commande chèques vacances (pour la dotation agent) du 11 mars au 19 avril 2024 - commande unique.**

Retrouvez toutes les informations du guide sur : [le site internet du CSE.](#)



Détournement de finalités : et ça continue !

La direction nous présente un bilan de l'expérimentation sur le détournement de finalités menée dans notre région sur deux situations de détournement : la consultation de dossiers d'agents Pôle emploi ex demandeurs d'emploi et la consultation de personnalités politiques. Sur les 7586 agents concernés, 1052 concernent les Hauts-de-France, 1ère région! Pour autant, suite aux entretiens managériaux menés, 90% des consultations ont été considérées comme légitimes Ah !!! Mais la direction a demandé à son service juridique d'analyser le caractère légitime de la consultation et côté juristes, nous avons désormais un taux de légitimité de 70%. Pour la direction, "l'écart démontre une acculturation des managers sur ce sujet", ils apprécieront ! Et "aucun souvenir de la consultation" n'est pas légitime ! Il faut travailler notre mémoire !!! La Direction nous informe avoir été volontaire, avec la DR Paca, pour travailler sur ce caractère de légitimité et sur un référentiel à destination des managers.

Pour la CGT, nous défendons évidemment la nécessaire obligation de respect des données personnelles des privés d'emploi, ce qui ne doit pas pour autant exempter la direction de ses responsabilités en matière de formation régulière (déontologie notamment). De même, cela pourrait remettre en cause la consultation d'un dossier (sans intervention et ce quel que soit le métier de l'agent) afin de répondre à un usager, ce qui demeure une de nos missions de service public. Pour la CGT et c'est ce que nous avons rappelé à la direction, à partir du moment où nous rendons le service, il n'y a pas pour nous détournement de finalités.

Alors qu'aucun bilan national de cette expérimentation n'a été présenté en CSEC, la direction nous informe d'une extension de l'expérimentation avec deux nouvelles situations supplémentaires : consultation CDI sortants et consultation en nombre en dehors des heures conventionnelles. Cette 2ème vague d'expérimentation débutera à partir du mois d'avril, la direction s'est engagée à une nouvelle information dans chaque réunion de sites ou services.

Point d'information France Travail Hauts-de-France

Trois points sont prévus à l'ordre du jour sur les actualités régionales France travail et le déploiement dans notre établissement : la présentation des fiches action du protocole régional de préfiguration France travail, l'élargissement des expérimentations RSA et le bilan du test Halle pour l'emploi. **Pour information, la convention tripartite Etat - France travail - Unedic 2024 2027 devrait être finalisée pour fin mars 2024 (présentation au conseil d'administration du 28 mars).**

1/ la présentation des fiches action du protocole régional de préfiguration France travail :

Sur la présentation des fiches action du protocole de préfiguration France travail Hauts-de-France, nous rappelons que, dans ce protocole, il y est mentionné « mettre en place des fiches actions pour les principaux engagements du présent protocole, indiquant les objectifs poursuivis, les principales actions à mener et la répartition des rôles, le calendrier, les indicateurs de résultats qui seront suivis et les moyens humains et financiers à mobiliser. » Au-delà de la présentation effectuée, nous ne disposons pas des fiches actions reprenant l'ensemble des éléments de cadrage. Nous demandons à être destinataires de ces fiches et qu'une information complète, sincère, loyale soit présentée au CSE. De même aucune information opérationnelle ne nous est donnée sur la généralisation des ateliers territoriaux de compétences, sur la gestion de la rémunération des stagiaires (ARE et région) par France travail, sur l'expérimentation dans 5 arrondissements (1 par département) de job dating pour les sortants de formation, sur la mise en place d'une stratégie territoriale conjointe de prospection testée dans 2 ou 3 bassins d'emploi, sur l'expérimentation d'une task force entreprise sur quelques bassins d'emploi ou un département, concernés par les expérimentations BRSA. Aucune réponse concrète de la direction !!! **Un CSE extraordinaire information/consultation a été voté unanimement par tous les élus du CSE pour que la direction respecte ses obligations.**

2/ l'élargissement des expérimentations BRSA :

Nous sommes toujours en attente des décisions du gouvernement qui a porté l'annonce de passer de 18 territoires à 47 territoires expérimentaux. Nous savons que les départements de l'Oise et du Pas-de-Calais sont candidats, comme nous savons que sur le département du Nord, il est déjà annoncé l'élargissement de l'expérimentation à 4 nouveaux territoires : Roubaix en Avril, Dunkerque en Juin, Maubeuge et Denain et Septembre - comme nous savons que sur la Somme, l'élargissement est prévu sur la ville d'Amiens. Nous demandons que l'ensemble de ces nouvelles expérimentations fassent l'objet d'une information consultation en CSE.

3/ le test "Halle pour l'emploi" sur Lille République :

Ce test a débuté depuis Octobre 2023 sur Lille République, il s'agit pour l'établissement de disposer "d'un lieu dédié au recrutement expert du marché du travail", avec "une offre de services fédérant les partenaires". Vous l'avez compris, c'est la vitrine de France travail, devant aussi garantir la réponse aux employeurs. C'est 230 visiteurs par mois (donc 10 en moyenne par jour), 55 évènements emploi (donc en moyenne moins d'un par jour), 55 entreprises ont déposé une offre... La halle pour l'emploi a pris 400m2 des 800 m2 du site de Lille République...Comment dire ? Dans le document présenté au CSE du 25 mai 2023, il était prévu une phase de test élargie à 3 mois à partir d'octobre 2023, désormais 6 mois. Quel est le bilan et quelle perspective, puisque dans le projet ARU, la DG entend développer les POC : POC Halle de l'Emploi (testé en Hauts-de-France) ou le POC Cap Visibilité (testé en Bretagne et Normandie), ces tests mettant en avant les offres proposées par les employeurs ou les agences d'intérim (l'objectif de leur Plein emploi !) pour préfigurer la future agence France travail. Au vu des modifications d'organisation, nous doutons que ce projet immobilier soit temporaire, et s'inscrit plutôt dans un projet pérenne. L'objectif est-il d'élargir à d'autres sites. De même, quelle fréquence de présence du personnel des autres sites (appelés les ambassadeur de la halle, 1 à 2 volontaires par site, sur les 17 sites de la MEL) et des partenaires venant sur ce lieu et avec quels objectifs ? Ce site restera t'il un site France travail ou deviendra-t-il un lieu à destination des partenaires du réseau pour l'emploi ? Les réponses sont aussi floues que ce projet de l'établissement qui va continuer à être "testé" sur toute l'année 2024, et ainsi continuera à réduire les capacités d'accueil, de réunions et d'entretiens du site de Lille République !

Le gouvernement entend supprimer l'ASS et veut réduire une nouvelle fois les droits liés à l'assurance chômage : c'est une attaque frontale contre les privés d'emploi. Et dans le même temps, le gouvernement veut développer les missions de France travail, tout en ne garantissant aucune augmentation d'effectifs (A la CGT, nous refusons que cette augmentation soit pour renforcer le contrôle ou servir les besoins du patronat, mais bien pour garantir nos missions de Service Public de l'Emploi), ni d'augmentation salariale aux agents de France travail : libéralisation, sous traitance, pressions accrues, épuisement du personnel, voici les résultats attendus !

A Villeneuve d'Ascq, le 29 février 2024

